



Conseil communal de Genolier

Rapport de la Commission des finances

Objet: **Préavis n° 60/2024**

concernant une demande d'un crédit de **CHF 771'000.- TTC** destinée à financer le remplacement de la conduite d'eau sous pression et de défense incendie située sous la Route de la Colonie.

Date séance: 12 décembre 2024

Présents: la Commission des Finances au complet

La conduite d'eau sous pression de la Route de la Colonie, âgée d'au moins 55 ans, a atteint la fin de sa durée de vie et présente un risque élevé de défaillance. Une conduite similaire à la Route de Châtel a récemment subi deux fuites dues travaux en cours, confirmant ainsi la fragilité de ces infrastructures.

Les travaux routiers actuellement en cours offrent une opportunité stratégique pour remplacer immédiatement cette conduite. Avec le bitume déjà retiré et les équipements en place, il est possible de réduire les coûts tout en minimisant les perturbations.

Descriptif du projet

L'objectif est de remplacer la conduite entre le Chemin de Ténét et le bas de la Route de Châtel, en fonte ductile et de diamètre accru (+33 %), posée sur le bord de la route afin de limiter l'impact des interventions futures.

Économies

- Enrobé négocié : le tarif préférentiel obtenu avec Walo pour l'ensemble du chantier permet une économie estimée à CHF 50'000.- sur le bitume.
- Frais de mise en chantier réduits : les équipements étant déjà sur place, les coûts conséquents d'installation du chantier sont évités

Bénéfices pratiques

- Capacité accrue : meilleur débit et réduction des pertes de charge.
- Entretien limité : un diamètre plus important réduit l'accumulation de dépôts calcaires.
- Positionnement optimisé : impact moindre des travaux futurs.

Présidente: Carine Maeder
Ch. de Bellevue 5
1272 Genolier
079 287 42 07

Secrétaire: Laurence Werlen
Ch. de Gossan 3
1272 Genolier
078 605 72 55

Courriel :
ccommunal@bluewin.ch



Conseil communal de Genolier

Rapport de la Commission des finances

La Commission des Finances estime que ce projet est indispensable et doit être réalisé à court terme. Il tire parti des conditions favorables offertes par le chantier en cours, limitant ainsi les perturbations tout en anticipant des coûts et des interventions supplémentaires. Bien que notre soumissionnaire mette en avant ces avantages, nous n'avons pas d'offre comparative en raison de l'urgence du préavis. Nous recommandons donc à la municipalité d'effectuer un comparatif pour valider le juste prix des travaux à entreprendre.

Nous notons par ailleurs que de telles dépenses, bien que nécessaires, restent conséquentes. Si plusieurs chantiers similaires venaient à se présenter, cela pourrait nécessiter des arbitrages sur d'autres projets. Nous invitons donc la Municipalité à identifier et anticiper les éventuelles problématiques similaires à l'échelle communale, notamment, en urgence, la route de Châtel dont la conduite a été cassée récemment. Une visibilité de l'ampleur à court-moyen terme est donc importante pour une saine planification financière.

Fondée sur ce qui précède, la Commission des Finances propose au Conseil d'accepter le préavis 60/2024 concernant une demande d'un crédit de CHF 771'000.– TTC destinée à financer le remplacement de la conduite d'eau sous pression et de défense incendie située sous la Route de la Colonie.

Fait à Genolier le 12 décembre 2024

Mathieu Balmer	Eric Bocquet	Gregory Favre Rapporteur	Karine Kalcic	Frédéric von der Weid
----------------	--------------	-----------------------------	---------------	-----------------------

Présidente: Carine Maeder
Ch. de Bellevue 5
1272 Genolier
079 287 42 07

Secrétaire: Laurence Werlen
Ch. de Gossan 3
1272 Genolier
078 605 72 55

Courriel :
ccommunal@bluewin.ch